

Comité de soutien aux grévistes d'ISS Aviation

CGAS, unia, SIT, Comedia, SEV, SSP – PSG, Les Verts, solidaritéS, Parti du Travail, Les Communistes, Gauche anticapitaliste, Mouvement pour le socialisme – Collectif 14 juin, Maison populaire de Genève, Marche mondiale des femmes

Manifestation contre le dumping salarial **Jeudi 2 septembre à 18 h** Devant le Grand Conseil (Rue de l'Hôtel-de-Ville 2)

Une quinzaine de salariés d'ISS Aviation à l'Aéroport International de Genève (AIG) sont en grève depuis le 9 juillet.

Pourquoi cette grève ?

Jusqu'au 30 juin dernier, ISS Aviation avait deux conventions collectives de travail (CCT): une pour le personnel mensualisé (fixe); une autre pour le personnel payé à l'heure et travaillant moins de 20 heures par semaine (auxiliaire).

ISS ne respectait pas ces CCT. Les deux tiers du personnel étaient payés à l'heure mais travaillaient comme des fixes. Ils touchaient jusqu'à 7 francs de moins par heure et n'avaient pas de 13^e salaire.

Face au refus d'ISS de respecter les CCT, le SSP a déposé plainte au tribunal. C'est alors qu'ISS a dénoncé les CCT. Depuis, le personnel est soumis à des contrats individuels avec des salaires inférieurs.

Les employés se sont mis en grève pour obtenir le maintien et le respect des CCT dénoncées par ISS!

Que fait ISS ?

Depuis le mois de mai, la position d'ISS n'a pas varié: "Nous sommes d'accord de signer une CCT si vous acceptez de baisser les salaires"!

Les grévistes refusent ce dumping. Pour les nettoyeurs, les salaires de la CCT varient de 3658,10 francs à l'engagement à 4847,75 francs en fin de carrière. ISS veut baisser ces salaires à 3430 francs à l'engagement et 3550 francs en fin de carrière, **soit une perte allant jusqu'à 1297.75 francs par mois!**

Pour casser la grève, ISS a déployé des moyens considérables. Paiement de: 30 Adecco, 3 Protectas, 10 employés zurichoises, 1 cabinet de communication, 3 annonces dans la presse, etc. Tout cela aurait pu payer des salaires CCT pendant des années...

Pourquoi casser les CCT ?

Les intentions d'ISS sont transparentes: **ils veulent réduire les "coûts salariaux" pour augmenter les profits de leurs actionnaires!**

Cette pratique n'est pas nouvelle. Elle a fait les ravages qu'on connaît, laissant à la charge de l'Etat les salariés les plus pauvres.

L'Office fédéral de la statistique établit qu'une mère avec deux enfants devient pauvre dès qu'elle gagne moins de 3800 francs. Tous les salaires proposés par ISS sont inférieurs à ce montant, les auxiliaires (surtout des femmes) ne gagnant que 3200 francs à 100%! En clair, ce sera l'Etat qui devra verser des aides sociales pour compenser les salaires indécentes d'ISS.

Longchamp, ministre du dumping

Après n'avoir rien fait pendant un mois de grève, le conseiller d'Etat et président de l'AIG a trouvé une solution: appliquer la CCT du secteur du nettoyage ou établir des usages. Dans les deux cas, cela revient à baisser les salaires.

M. Longchamp participe donc activement au dumping dénoncé!

L'Etat au pied du mur

Selon les engagements pris lors des bilatérales, l'Etat a enfin l'occasion de tenir ses promesses et d'empêcher le dumping salarial dans un établissement public. Nous exigeons qu'il intervienne pour:

- Maintenir les CCT qui existent à ISS Aviation depuis 15 ans ou, à défaut, faire appliquer la CCT de Swissport, qui détient la concession et sous-traite le nettoyage des avions à ISS.
- Si ISS Aviation refuse d'appliquer ces CCT, l'Etat doit imposer à Swissport de changer de sous-traitant et de faire appliquer par le repreneur les conditions de la CCT de Swissport.